

Monsieur le Président du Conseil de Surveillance,

Monsieur le Sénateur,

Madame la Directrice Adjointe de la délégation départementale ARS de la Creuse,

Monsieur le Directeur,

Monsieur le Président de la CME,

Mesdames et Messieurs les praticiens,

Mesdames et Messieurs les représentant des personnels,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles et militaires,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

En préambule de ce discours, et en ces temps difficiles, il me paraît important de remercier l'ensemble du personnel médical et non médical (soignants, techniques, administratifs et médicotéchniques) de l'établissement pour leur travail au quotidien auprès des patients et des résidents. Je vous félicite tous pour votre professionnalisme et votre engagement qui font de notre établissement un acteur incontournable de l'offre locale en matière de santé, hôpital de proximité, assurant sa mission de service public.

De façon traditionnelle, ce moment amical et solennel des vœux, nous permet de faire le bilan de l'année qui vient de s'écouler, mais aussi d'aborder l'avenir avec des projets nouveaux, et enfin de partager ensemble un moment d'échanges et de convivialité.

Dressons un **BILAN DE L'ANNEE 2019**

L'activité :

Un point sur l'activité des services de soins en 2019.

Le point fort de notre établissement est sans nul doute l'activité de l'**Accueil Médical** (ouvert de 8h à 20h, 7j/7 et 365j/an), fonctionnant avec un médecin et un IDE.

Les passages à l'Accueil Médical ne cessent d'augmenter, + 101 passages/à l'année dernière soit 1,56% de hausse.

Le 9 octobre dernier, nous avons d'ailleurs organisé une petite cérémonie, moment très sympathique, afin de mieux faire connaître ce service mais également de montrer les travaux que nous avons réalisés : passage de 3 box à 6 et installation de paravents afin de préserver un maximum l'intimité des patients accueillis.

Le rôle du CH de Bourganeuf, cela me tient particulièrement à cœur, c'est aussi de développer l'offre des consultations externes, afin de permettre aux habitants du bassin de Bourganeuf de bénéficier d'une offre de soins de proximité.

En novembre 2019, le Dr Jacques VAQUIER a rejoint notre établissement pour des consultations de rhumatologie, deux jeudi après-midi par mois, dans un premier temps.

Des consultations mémoire vont également reprendre début 2020, avec le Dr DEMARS que nous avons accueillie le 9 novembre 2019. Elle sera accompagnée par Mr Laurent VOLLEPPE, neuropsychologue.

Il est également prévu des consultations de gynécologie avec le Dr Géraldine ROUIBI qui débiteront le 14 janvier 2020. Dans ce cadre, le CH de Bourganeuf va faire l'acquisition d'un échographe dont la valeur est estimée à environ 75 000 Euros. L'Agence Régionale de Santé, et je l'en remercie, s'est engagée à nous aider pour le financement de ce matériel.

Avec le soutien du Centre Hospitalier de Guéret, l'établissement est à la recherche de nouveaux consultants et nous comptons également sur le projet télémédecine pour nous permettre d'avoir accès à des consultations de spécialistes.

Le service de radiologie reste lui aussi un atout majeur de notre établissement. Je rappelle que les patients peuvent se présenter dans le service d'imagerie médicale avec et sans rendez-vous. Son activité est amenée à se développer grâce à la consultation du Dr VAQUIER, Rhumatologue.

L'activité des autres services (Médecine, SSR, USLD ainsi que les EHPAD) reste fragile. Les taux d'occupation de l'ensemble des services de soins reflètent une mobilisation de moyens utilisé de façon insatisfaisante par la population.

Conscients que notre principal point faible est l'inadaptation des locaux aux standards de prise en charge, il conviendra de poursuivre la réflexion sur une réhabilitation ou une

reconstruction de l'hôpital en associant l'ensemble des partenaires locaux dont la mairie ainsi que les acteurs de santé du territoire.

Mais l'image de l'établissement influence aussi le niveau de notre activité. C'est pourquoi, nous allons poursuivre notre politique de communication afin de mieux faire connaître notre établissement.

Les Finances :

Concernant l'exercice 2019, le résultat comptable, toutes activités confondues, est consolidé à l'équilibre. Même si certains budgets présentent des résultats déficitaires et d'autres des résultats excédentaires.

Dans ce cadre, l'équipe de direction poursuit un travail sur l'efficacité budgétaire/financière en cherchant à diminuer les dépenses et à optimiser les recettes, tout en garantissant le maintien de la qualité des prises en charge, appréciée de nos patients et dans laquelle chacun de vous s'investit.

Les Ressources Humaines :

Développons un bilan 2019 en matière de gestion des équipes hospitalières et plus particulièrement en ce qui concerne **le personnel médical** dans un premier temps :

- A l'Accueil Médical, nous avons accueilli le Dr. GUILLAUMOT, médecin libéral à la Maison de Santé Pluridisciplinaire, qui intervient dans ce service 2 demi-journée par mois.
- Le Dr. MAHOUCHE du CH La Valette continue d'intervenir un weekend par mois.

- Nous avons eu recours à des médecins vacataires durant l'été afin de permettre la continuité du service de l'Accueil Médical : le Dr. MOHRI et le Dr. DUMORA qui ont été enchantés de travailler avec nous et qui souhaitent revenir.
- Le Dr. DEMARS est arrivée le 9 novembre dernier. Elle prend en charge les patients du service d'USLD, jusqu'à sous la responsabilité du Dr MAHMOUDI de l'Accueil Médical. Elle interviendra également ponctuellement à l'Accueil Médical. Et elle assurera à l'avenir des consultations mémoire dont nous avons parlé tout à l'heure.
- En SSR, le Dr LABAU a été nommé Praticien Hospitalier titulaire au 1^{er} janvier 2019.

Concernant **le personnel non médical** dans un second temps :

- On peut noter **14 recrutements** (dont 2 arrivées par mutation)

Il est à noter que nous avons recruté 1 PAPA contractuel pour l'EHPAD Bellevue et disposons aujourd'hui au total de 3 PAPA dans l'établissement. Nous avons également recruté un psychologue contractuel à mi-temps pour l'EHPAD Bellevue, ainsi qu'une Assistante Sociale, suite au départ à la retraite de Bénédicte CHAUVIN. Nous avons également un kiné du CH de la Souterraine qui intervient en SSR et en médecine les mercredis et vendredis matins.

Je tiens ici à souligner combien il est difficile de recruter actuellement des IDE, des AS, des kinés, et même des ASH. Je viens de recruter une Kiné temps plein ce matin.

- **21 départs** (9 départs en retraite, 2 disponibilités, 5 mutations et 5 démissions)
- On peut dénombrer **10 titularisations, 3 mises en stages et 10 avancements de grade** en 2019.
- Concernant la formation et plus particulièrement la promotion professionnelle, on peut constater que l'établissement possède une véritable politique de formation, on ne peut que s'en féliciter.

En effet,

- 2 AS en formation IDE dont 1 qui va réintégrer l'établissement 2020.
- 2 ASH en formation AS 2019/2020
- 1 PAPA parti en formation Kiné depuis 2017

La qualité :

La qualité et la sécurité des soins sont pour notre établissement les moteurs de notre action. La certification, cœur de ce dispositif est une démarche menée de manière permanente et participative avec l'adhésion de l'ensemble des professionnels et des médecins.

En 2019, nous nous sommes inscrits pour participer aux travaux du GHT Limousin concernant l'élaboration d'une politique de management territorial de la qualité. Ces groupes de travail se poursuivront en 2020 et déboucheront entre autres sur la mise en place d'outils et d'indicateurs communs aux 18 établissements du GHT Limousin.

Cette nouvelle certification commune V2020 se déroulera **entre mars et décembre 2021** et sera axée sur les pratiques

professionnelles des équipes de soins, l'analyse des processus, les résultats des indicateurs et l'outil « patient traceur ». La participation de l'utilisateur sera indispensable car cette nouvelle certification est résolument tournée vers le patient.

Mais pour être prêt en 2021, 2020 verra l'accélération des audits « patient traceur » et la poursuite des groupes de travail tel que qualité de vie au travail, élaboration du plan d'action découlant du document unique de gestion des risques professionnels, développement durable, sécurité des locaux...

L'autre point important de l'année 2020 sera la mise en conformité de l'établissement au RGPD (règlement général sur la protection des données). Pour passer à l'action, 4 étapes essentielles : constituer un registre de traitement des données, faire le tri des données, respecter les droits des personnes et sécuriser ces données. Pour réaliser ce travail, l'établissement s'est doté du logiciel commun GHT.

Le Système d'Information Hospitalier :

2019 fut une année riche en nouveautés, tout d'abord le projet de migration et de mutualisation de la téléphonie avec le Centre Hospitalier de Guéret s'est concrétisé. Il nous permet aujourd'hui de disposer d'un système de téléphonie fiable ainsi que d'une fonction de protection du travailleur isolé (PTI). Cette migration nous a également permis de renouveler l'ensemble des équipements de notre réseau téléphonique et informatique ce qui participe à l'obligation que nous avons de sécuriser notre système d'information.

Nous avons également déployé la messagerie de santé sécurisée et l'avons intégrée à notre dossier patient informatisé (Osiris). Cette fonction nous permet de communiquer des données de santé entre acteurs du parcours de soin. Ainsi, aujourd'hui, nous sommes en mesure d'envoyer ces données auprès des différents cabinets médicaux de notre territoire. Cette fonction est à la fois un gain de temps mais elle participe également au développement durable par l'économie de papier engendrée.

Le dernier point concernant les actions réalisés dans le cadre de notre SIH en 2019 est la mise en place du DMP (Dossier Médical Partagé) dans notre dossier patient informatisé. Le DMP permet de regrouper dans un même espace toutes les informations de Santé du patient/résident et ainsi les partager avec les professionnels de santé, acteurs du parcours de soin. Accompagné par la CPAM nous allons début 2020 ouvrir des DMP pour nos résidents d'EHPAD.

Nous avons également intégré l'outil PAACO GLOBULE à notre système d'information. Cet outil nous permet de suivre, coordonner et planifier la prise en charge de l'ensemble des parcours de santé, de partager un dossier patient regroupant les principales informations nécessaires à la coordination.

L'EHPAD de Royère de Vassivière :

Enfin avant de passer aux projets 2020, je voudrais dire quelques mots sur l'EHPAD de Royère de Vassivière.

Madame Christine MALIVERT, Cadre Supérieur de Santé, a fait valoir ses droits à la retraite au cours du premier semestre 2019. Elle a été remplacée par Jean-Yves VITTE, présent ce soir, que je salue.

Madame Amélie BOUCHET, quant à elle, a remplacé à compter du 1^{er} février 2019, Monsieur Claude MAUCOURANT, parti à la retraite également.

Cette dernière a réussi brillamment le concours d'Attachée d'Administration Hospitalière et sera détachée à l'école de Rennes toute l'année 2020. Nous lui souhaitons bonne chance.

LES PROJETS 2020 :

❶ La suite du projet « **Restructuration de l'EHPAD Voie Dieu** » : Aujourd'hui, toutes les extensions sont construites : une nouvelle entrée et une salle d'animation en façade, 8 chambres ainsi que des locaux techniques à usage du personnel en pignon, et un nouvel ascenseur en façade arrière. 12 chambres ont été réhabilitées. La phase de travaux actuelle consiste en la réhabilitation de 8 chambres. La fin des travaux est prévue courant septembre 2020. Un bulletin d'information est toujours édité à destination des résidents, des familles et des agents.

❷ La mise aux normes au niveau de **l'accessibilité des personnes à mobilité réduite** qui permettra entre autre, une réhabilitation du bureau des entrées et des parkings adaptés.

❸ Poursuivre la réflexion sur une **réhabilitation ou une reconstruction de l'hôpital** dont nous avons parlé tout à l'heure.

④ Après avoir reçu l'accord de l'ARS pour la **transformation de 6 lits de médecine d'hospitalisation complète en 6 lits d'hospitalisation de jour**, il nous reste à ouvrir ce service. C'est prévu en mars 2020. Il permettra l'accueil de patient ne pouvant être prise en charge en ambulatoire non hospitalier, relevant d'une activité de soins programmés, nécessitant plusieurs interventions médicales et paramédicales, avec retour au lieu de vie habituel le soir même.

⑤ Le **renforcement du lien ville-hôpital** : travail en concertation avec l'ARS sur l'opportunité de créer une **Communauté Professionnelle de Territoire de Santé (CPTS)**, qui est un espace d'organisation et de coordination des professionnels de santé. Une réunion de présentation a eu lieu le 27 novembre 2019 à 20h à Bourgneuf avec l'ensemble des partenaires de santé du territoire.

⑥ Le développement des **consultations avancées** (dont nous avons déjà parlé) et de la **télé médecine** ;

Sur ce dernier point : Le CH de Bourgneuf a proposé en co-construction avec l'URPS médecins libéraux, des consultations en médecine générale par le biais de la télé médecine, ce qui permettra aux résidents de certaines structures médico-sociales ou sociales, qui n'ont pas de médecin traitant, de bénéficier de consultations de médecine générale. Le médecin de l'Accueil Médical sera répondant pour les résidents des EHPAD n'ayant pas de médecin traitant.

D'autre part, nous avançons également sur le déploiement du projet télé médecine en EHPAD, nous sommes en cours d'équipement.

⑦ L'initialisation du nouveau **projet d'établissement** (projet médical, projet de soins, projet social...) en tenant compte

des besoins du territoire et de la politique de santé régionale notamment élaborée par le GHT.

⑧ Avoir une attention particulière pour **l'accès aux actions de Santé Publique** pour les personnes du territoire. Dans ce cadre, plusieurs actions ont été réalisées en 2019 : la journée Alzheimer à la salle Maurice Cauvin, avec notamment l'intervention du Dr Demoures, la journée d'information SIDA, le partenariat avec le Centre AGORA pour la nutrition.

⑨ Le développement de **l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)** : nous déposerons très prochainement à l'ARS une ETP ayant pour thème : Programme d'éducation thérapeutique en nutrition (dénutrition, troubles de la déglutition, surpoids, diabète, dyslipidémie).

⑩ La poursuite de notre démarche **développement durable**, avec la suite de nos projets : lavage écologique des sols (en SSR et à l'EHPAD Voie Dieu) et la liaison mixte en cuisine.

⑪ La continuité du plan d'actions engagé dans le cadre de la **qualité de vie au travail (QVT)** : mettre en place la salle de détente et la salle de sport suite à l'aide financière accordée par l'ARS, organiser des temps collectifs de communication entre la direction et les agents (réunion d'information générale et tea-time), mettre en place des vis ma vie...

⑫ Promouvoir les agents de l'établissement en organisant des concours : **22 postes ouverts aux concours en 2020.**

- Des concours vont être organisés début 2020 : 2 postes d'IDE, 2 postes d'Aide-Soignant, 7 postes d'agent des services hospitaliers, 1 poste de Technicien Supérieur Hospitalier Spécialité : Télécommunications, systèmes d'information et traitement de l'information médicale, 1 poste de Technicien Hospitalier, 1 poste d'Ouvrier principal spécialité :

Blanchisserie, 4 postes d'AEQ, 1 poste de cadre supérieur de santé.

- D'autres concours seront ouverts dans l'année : 1 poste d'assistant de service social, 1 poste de préparateur en pharmacie et 1 poste de cadre de santé.

⑬ En matière de système d'information :

Concernant les projets à venir pour 2020, il y a la mise en place de la dictée vocale, l'automatisation de la lettre de sortie et les objectifs imposés par Hôpital numérique.

⑭ Préparer la **certification commune V2020** qui se déroulera entre mars et décembre 2021.

⑮ Mettre en place la **Plateforme de répit et d'accompagnement des aidants (PFR) Sud-Creuse** pour laquelle l'établissement a répondu à un appel à candidature de l'ARS. Nous avons été retenus et sommes en attente de l'arrêté. Cette plateforme a pour but de venir en aide aux aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées afin de les accompagner dans leur rôle d'aidants, de leur proposer des solutions de répits pour favoriser le maintien à domicile, puis de les accompagner vers l'acceptation de l'entrée en institution.

L'année 2020 sera riche en projets, en travail, en investissements personnels et collectifs, au profit des patients/résidents accueillis au sein du Centre Hospitalier de Bourgneuf.

J'ai l'intime conviction que la plupart de ces projets se réaliseront car je sais que j'ai la chance d'être entouré d'une équipe avec laquelle j'ai plaisir à travailler au quotidien, dans le respect mutuel, la concertation et l'écoute.

J'en profite pour remercier chaleureusement « mon » président de CME, le Dr SABOT et « mon » chef de pôle, le Dr BUGEON.

Enfin, quelques mots pour mon binôme, Mme Maryse PINGRIEUX, Faisant Fonction directrice des soins : En effet, Maryse a décidé de faire falloir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} novembre 2020. C'est avec regret que Mr ARTIGAUT et moi devons la laisser partir. Maryse, nous avons bien travaillé ensemble (enfin selon moi !), sur la même route, dans le même axe, vers le même but. Toujours présente, à l'écoute, vaillante à l'ouvrage, rien ne fait peur à Maryse sauf quand je suis en vacances - mais Mr ARTIGAUT peut témoigner que tu peux assurer quasiment seule la responsabilité de l'établissement, tant tu connais les professionnels bourgnauds et les leviers possibles aux problèmes rencontrés ! En bref, pour nous deux, tu es une collaboratrice de grande qualité.

Tu vas devoir me supporter encore quelques mois. Enfin, pas à temps plein, entre tes RTT/CA à solder et mon intérim du CH d'Aubusson...Mais, il est trop tôt pour que nous te souhaitions une bonne retraite.

Je présente à toutes et tous, en mon nom personnel, celui de Monsieur ARTIGAUT et au nom de toute l'équipe de Direction qui m'accompagne, tous nos vœux de Santé, de Bonheur et de Réussite pour l'année à venir.

Après avoir laissé la parole à Monsieur le Président du Conseil de Surveillance, il conviendra de mettre à l'honneur 9 retraités de l'année 2019.

Pour des raisons administratives, les médailles départementales du travail ne pourront pas être remises lors de cette cérémonie mais les agents concernés recevront leurs médailles en juillet 2020 et nous organiserons à cette occasion une petite cérémonie.